

Nosseigneurs les Conseillers d'Etat à Paris. Salèles écrivait dans cette lettre :

« Si le Gouvernement goûte mes idées et qu'il m'honore d'une approbation ad hoc, je m'engage à aller en France guider et diriger l'armement du bâtiment que je choisirai à cet effet; bien entendu que laissant ici mes affaires à mon associé, il conviendra que le Gouvernement me fournisse tous les moyens de passer en France, d'y résider pour l'utilité de l'armement, qui je crois ne pourrait être pour le moment que pour Côte malaise, Sumatra et Cochinchine. J'arrangerai si bien la manière d'opérer que le Gouvernement en sera pour très peu de frais au résultat. Il faut que je sacrifie deux années pour donner des notions et guider toute l'opération. Je les sacrifierai avec plaisir, voulant me rendre utile, et mériter les faveurs de mon Gouvernement¹.

Voici ce Mémoire de Salèles :

La Paix, présage de notre bonheur futur, fournit à un Français qui aime sa patrie, l'occasion favorable de remplir sa tâche, heureux s'il peut plaire et mériter par suite l'approbation et la protection de Nosseigneurs les Conseillers d'Etat.

Je regretterais de ne pas être utile à ma nation. Il est du devoir d'un bon Français de fournir des idées sur des avantages que la guerre et les circonstances politiques ont fait perdre au commerce français depuis vingt-cinq ans.

Voyageant dans le plus fort de la guerre 1804 à 1809 je fus obligé de créer des moyens pour naviguer avec sécurité. Mon esprit tout occupé de ma garantie personnel me donna la nécessité d'étudier les mœurs et les usages des pays que je visitai pour souvent déjouer la jalousie de nos ennemis alors, et tirer le plus grand parti de mes voyages.

J'ai souvent questionné des Chinois et de vieux Européens. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que les Anglais très-politiques, avaient déjà donné une impression très-défavorable

1. *Archives de la Marine et des Colonies.* — COCHINCHINE, 1792-1818, No. 5.